

...Membres distribués plusieurs palmes académiques à des officiers et à des professeurs de l'école.

LE DIVORCE LAGUERRE
(De notre correspondant particulier)
Paris, 9 mai. — La 1re chambre a prononcé, au profit du mari, le divorce entre M. et Mme G. Laguerre.

LA COMPAGNIE DES OMNIBUS
(De notre correspondant particulier)
Paris, 9 mai. — Dans sa séance d'aujourd'hui, le Conseil d'administration de la Compagnie Générale des Omnibus a décidé la suppression des amendes.

SUICIDE DRAMATIQUE
à l'hôpital Cochin
(De notre correspondant particulier)
Paris, 9 mai. — Un homme âgé de 32 ans, père de famille, s'est suicidé en absorbant de la strychnine qu'il était parvenu à se procurer en ne sait trop comment.

AGITATION à Marseille
(D'un correspondant particulier)
Paris, 9 mai. — On nous annonce qu'une grande agitation règne en ce moment à Marseille à propos de l'élection au Conseil général de dimanche prochain.

GAFFE POLICIÈRE
Arrestation de Madame Malato
(De notre correspondant particulier)
Paris, 9 mai. — On nous communique la lettre suivante adressée par le citoyen Malato, au commissaire de police de Dieppe :

Une chute de 50 mètres
Angers, 9 mai. — Ce matin, le nommé Legoff, ouvrier carrier, âgé de vingt-trois ans, tomba dans un fond abandonné au moment de descendre à son travail, dans l'ardoisière des Pottis-Carreaux, à Trézel.

Les Etudiants socialistes
(De notre correspondant particulier)
Paris, 9 mai. — On nous communique l'ordre du jour suivant : Dans sa réunion du 9 mai 1905, le groupe des Etudiants socialistes adhérent à l'agglomération parisienne du Parti ouvrier français.

Les Frères Rorick
(De notre correspondant particulier)
Paris, 9 mai. — Le Président de la République s'est refusé à recevoir le comité de défense des frères Rorick-Degraeve que la justice suivait son cours. Cette nouvelle n'est pas sans avoir produit une profonde émotion parmi ceux qui avaient

suivi cette affaire. On n'est pas éloigné de croire que M. Félix Faure s'est inspiré de son passage au ministère de la marine, pour avoir pris une détermination aussi sèche.

Condamnation d'un journal socialiste
(De notre correspondant particulier)
Paris, 9 mai. — Le Socialiste de la Manche est condamné à 300 francs d'amende et 1000 fr. de dommages et intérêts, pour prétendus outrages à un sous-préfet d'Anvranches, qui veut jouer les Constans dans sa circonscription.

Les Allumettiers
(De notre correspondant particulier)
Paris, 9 mai. — Le Conseil fédéral a mis en demeure le citoyen Deroy, secrétaire général, de donner sa démission. La majorité du Conseil a en effet, jugé lue la conduite de Deroy n'avait pas été assez énergique au cours de la grève, et qu'il avait mis trop de retard à inviter les ouvriers à reprendre le travail.

ÉTRANGER EN ALLEMAGNE
La loi sur les menées subversives
Berlin, 9 mai. — Le Reichstag continue la discussion de la loi sur les menées subversives. Les tribunes sont aussi garnies qu'hier.

ANGLETERRE
La loi de coercition
Londres, 9 mai. — La Chambre des communes a adopté, hier, en seconde lecture, par 222 voix contre 218, soit une majorité ministérielle de 14 suffrages, le bill d'abrogation de la loi de coercition passée en 1867 pour l'Irlande.

ETATS-UNIS
Une grève à Chicago
Londres, 9 mai. — On mande Philadelphie au Times : Les ouvriers des aciéries de la Compagnie Illinois se sont mis en grève. Ils demandent une augmentation de salaires ou une diminution de travail.

HUILE DU CONGO ses sucs très parfumés nourrissent les chevaux

L'ÉGALITÉ en correctionnelle

Messieurs J. Vêran, professeur de déclamation, et J. Noyelles, employé de commerce, ont adressé au Journal de Roubaix, la lettre suivante :
Roubaix, 8 mai.
Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix,

Nous vous serions obligés de bien vouloir donner accueil, dans votre tribune publique, aux lignes qui suivent :
M. Bailly nous a, cette semaine, fait l'honneur de nous diffamer dans l'organe qui veut bien accueillir sa copie.
Ne voulant pas, en discutant ses allégations, faire de réclame au canard mort-né auquel il collabore, et, d'un autre côté, n'étant pas disposés à supporter les calomnies de ce monsieur, nous l'invitions à venir s'en expliquer devant le tribunal correctionnel.

Nous invitons également, par ministère d'huissier, son journal à l'y accompagner, pour rendre compte de sa diffamation.
Agréez, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.
J. Vêran. — J. Noyelles.

Voici l'article qui a motivé la grave résolution qu'ont prise MM. Vêran et Noyelles. Nous la reproduisons, pour l'éducation de nos lecteurs et au risque d'aggraver notre cas, pourtant si grave, déjà !
A LA LIGUE REPUBLICAINE
Elle existe encore, tant bien que mal, la Ligue républicaine, qui jadis eut à Roubaix une certaine influence politique.

Oh ! l'union la plus complète est loin d'y être ! Les discussions qui surgissent quand la ligue se réunit sont loin d'être empreintes d'homogénéité. Comment voudrait-on qu'il en fût ainsi ? Comment concilier les idées des démocrates qui veulent marcher de l'avant et de ceux qu'à juste titre on pourrait dénommer les écrivains de la République.
Ces derniers étaient pers onnifiés à la ligue républicaine, il y a quelque temps encore par les Deschamps, Noyelles Vêran et consorts. Il est vrai qu'ils n'étaient pas la majorité, tant s'en faut.

Mais comme ils se démenaient pour faire valoir leurs idées qu'ils soutenaient ! Une catastrophe leur arriva le 18 avril dernier, la ligue républicaine était réunie pour discuter sur les élections cantonales prochaines. Plusieurs membres faisaient remarquer que le devoir des républicains sincères était en cas de ballottage, entre un candidat réactionnaire et un candidat socialiste, de reporter sur ce dernier leurs voix qu'ils auraient pu, au premier tour, porter sur un candidat républicain non socialiste.

Assistés, les amis des ralliés de protester. Le petit Noyelles, avec toute la fougue qu'on lui connaît, se met à faire une charge à fond de train contre les socialistes, criant bien haut que la Ligue républicaine ne pouvait pas accorder ses suffrages à des gens pareils.
Et Deschamps et Vêran d'appuyer par leurs signes et leur attitude la harangue enflammée de leur ami.

Mais voilà tout à coup que la scène change. Le président de la réunion, M. le docteur Largillière fait remarquer au bouillant Noyelles qu'il n'a pas le droit de parler au nom de la « Ligue républicaine » dont il n'est plus membre depuis longtemps, attendu qu'il y a plus d'un an qu'il n'a pas payé sa cotisation.
Le docteur s'avançant, le président invite M. Noyelles à sortir de la salle ou, dit-il, il n'aurait pas à venir.

Et sous cette verte admonestation, Noyelles et Vêran, qui ne payait pas non plus de cotisations, parait-il, se retirent en silence.
Et Deschamps, le fameux Deschamps, n'est pas en peine pour prendre la défense de son ami. Il dit boire sa part de honte sans oser rompre.
Nous applaudissons à cet acte viril de républicains qui, sans être de nos amis politiques, ne veulent pas, néanmoins, retourner à la réaction.
Et, sans que celle nous le demande, nous adressons un bon point à la Ligue républicaine de Roubaix pour l'acte de salubrité politique qu'elle a accompli en rejetant de son sein, les réactionnaires, les individus qui, traitreusement, en la frappant par derrière, voudraient tuer la République.

Vous avez lu et retu ?
N'est-ce pas que la diffamation est nettement caractérisée ? N'est-ce pas qu'après avoir été l'objet d'aussi virulentes attaques, un Vêran, un Noyelles, ne pourront plus mettre le nez dans la rue s'ils n'ont pas été passés à la potasse par un avocat dument stylé et s'ils n'ont pas obtenu, en dommages-intérêts, l'équivalent d'une année de cotisations à la Ligue Républicaine ?
Ah ! citoyen L.B. ah ! maudit canard « l'Égalité » vous croyiez que tout vous était permis ; vous croyiez que vous pouviez impudemment écrire l'histoire !... Vous aviez compté sans ces « foudres de l'amour-propre » que l'on nomme J. Vêran, J. Noyelles...
Pauvre L. B. c'est vingt ans de travaux forcés qui t'attendent !

Quant à toi, jeune Égalité qui as eu le tort de ne pas mourir en naissant, si du coup tu ne rends pas l'ami, c'est que décidément tu as la vie dure !...
Soyons sérieux ! MM. J. Vêran et J. Noyelles ne nous pardonneraient pas de tourner en plaisanterie leur grave détermination. Ce n'est pas sans mûre réflexion, en effet, qu'ils se sont décidés à nous assigner.
Aussi, subissons-nous stoïquement notre malheureux sort si les deux prétendus diffamés, n'usaient, à leur tour, de la diffamation à notre égard. Avez-vous, en effet, remarqué ce passage de leur lettre au Journal de Roubaix :

« Ne voulant pas... faire de réclame au canard mort-né...
C'est si diffamatoire ce passage là de l'« Avenir de Roubaix-Tourcoing » qui, lui aussi, a été honoré de la prose de MM. J. Vêran et J. Noyelles, n'a pas voulu l'insérer, à moins que, pour ce journal, les deux J. aient cru devoir modifier leur rédaction.
Voici, d'ailleurs, la lettre publiée par l'« Avenir » ; le troisième et le quatrième paragraphes sont au miel. Jugez :

Monsieur le Directeur de l'« Avenir de Roubaix-Tourcoing »,
Nous vous serions obligés de donner accueil aux lignes qui suivent dans votre tribune publique.
Monsieur Bailly nous a, cette semaine fait l'honneur de nous diffamer dans l'organe qui veut bien accueillir sa copie.
N'étant pas disposés à supporter les calomnies de ce monsieur, nous l'invitions à venir s'en expliquer devant le Tribunal correctionnel.

Nous faisons par ministère d'huissier invitation à son journal de l'y accompagner pour rendre compte de sa diffamation.
Agréez, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.
J. Vêran. — J. Noyelles.

La loi est faite pour les socialistes comme pour les Vêran et les Noyelles. Nous saurons user de la loi et, s'il nous plaît, nous introduirons une action reconventionnelle contre nos demandeurs.
Ce serait drôle, n'est-ce pas, de voir le deux J. battus avec leurs propres verges et par la magistrature qui — toujours impartiale, bien entendu, — ne voudrait pas nous refuser la légitime satisfaction qui nous est due...
En fait, la querelle d'Allemand que nous cherchons MM. J. Vêran et J. Noyelles, si elle nous amuse fort, n'est pas du goût de tout le monde. Cet après-midi, nous avons entendu un opportun réactionnaire de marque tenir le langage suivant :

« Non ! je ne les aime pas les socialistes, mais je ne comprends pas qu'on leur assigne en police correctionnelle pour un article aussi anodin que celui au sujet duquel Vêran et Noyelles sont partis en guerre. Par Notre-Dame de l'Usine, c'est à croire que ces deux individus, sont... pour faire de la réclame à l'Égalité... »
Marquez Vêran, marquez Noyelles ! Nous n'entendons pas MM. Vêran et Noyelles ; nos gros sous sont mieux employés, mais nous ne sommes pas fâchés de constater que, parmi nos adversaires, il en est encore qui ont le sentiment de la justice et de... la pudeur.

Un dernier mot pour conclure :
— Puisse MM. J. Vêran et J. Noyelles se prétendant diffamés, puisqu'ils sont si sûrs de leur affaire ; puisqu'ils ont toujours régulièrement payé leurs cotisations à la Ligue Républicaine ; puisse l'honorable président de la Ligue, le docteur Largillière, ne

— Non, dit Danglars, mais j'ai entendu dire qu'il était ambitieux, et cela se ressemble beaucoup.
Enfin, dit M. Morrel avec un soupir, nous verrons ; allez à bord, je vous y rejoins.
— Et il quitta les deux amis pour prendre le chemin du palais de justice.
— Tu vois, dit Danglars à Caderousse, la tournure que prend l'affaire. As-tu encore envie d'aller soutenir Dantès maintenant ?
Non, sans doute ; mais c'est cependant une terrible chose qu'une plaisanterie qui a de pareilles suites.
— Dame ! qui l'a faite ? ce n'est ni toi, ni moi, n'est-ce pas ? c'est Ferdinand, tu sais bien que quand à moi j'ai jeté le papier dans un coin, je croyais même l'avoir déchiré.
Non, non, dit Caderousse. Oh ! quant à cela, j'en suis sûr ; je le vois au coin de la tonnelle, tout froissé, tout roulé, et je voudrais même bien qu'il fût encore où je le vois !
Que veux-tu ? Ferdinand l'aura ramassé, Ferdinand l'aura copié ou fait copier, Ferdinand n'aura peut-être même pas pris cette peine, et, j'y pense... non, bien, il aura peut-être envoyé ma propre lettre ! Heureusement que j'avais déguisé mon écriture.
— Mais tu savais donc que Dantès conspirait ?
— Moi, je ne savais rien au monde. Comme je l'ai dit, si tu fais une plaisanterie, pas autre chose. Il paraît que

CHRONIQUE RÉGIONALE

Cour d'assises du Nord
Voici l'ordre de la session des assises qui s'ouvrira à Douai le lundi 13 mai.
Lundi 13. — Ministère public, M. de Savignon-Larombière, avocat-général. — Vols qualifiés : François Wasson (3 témoins), Défenseur, Me Leboucq. — Meurtre Gustave Souillard (6 témoins). Défenseur, Me Bultheel.
Mardi 14. — Ministère public : M. Schuler, substitut du procureur général. — Avortement : Philomène Wauters et Marie Lanciaux (1 témoin). Défenseurs : M. Pouey et Toussaint. — Attentat à la pudeur : Edouard Vansteenkiste (7 témoins). Défenseur, Me Bultheel. — Attentat à la pudeur : Gagnon (6 témoins). Défenseur, M. Sergeant.
Mercredi 15. — Ministère public, M. de Savignon-Larombière. — Vol qualifié : Alexandre Delplanche (1 témoin). Défenseur, Me Bultheel. — Infanticide : Marie Spilliaert (8 témoins). Défenseur, M. Joire. — Assassinat : Louis Gubert (7 témoins). Défenseur, M. Bertout.
Jeudi 16. — Ministère public, M. Schuler. — Faux : Nicolas Loillette (1 témoin). Défenseur M. Ador. — Tentative d'assassinat : Jules Debaecker (8 témoins). Défenseur M. Toussaint.
Vendredi 17. — Ministère public, M. de Savignon-Larombière. — Vols qualifiés : Gailliet (6 témoins). Défenseur M. Ador. — Vol qualifié : Aloïse Derooncq et Joseph Leclercq (6 témoins). Défenseur M. Prouey et Bavière.

LETRE DE BELGIQUE
Bruxelles, 10 mai.
Maisons du Peuple
Duc-Queroy vous a fait la description du palais qui constitue le nouveau Yooruit, qui est la Maison du Peuple des socialistes gantois.

Bruxelles ne possède jusqu'à présent en fait d'installation de ce genre que le local de la rue de Bavière, qui est loin de répondre aux nécessités de la situation.
Notre maison du Peuple est devenue trop étroite étant donné l'extension considérable prise par le mouvement socialiste qui a multiplié le nombre des adhérents de nos groupes.
Notre salle des fêtes, notamment, est absolument trop petite et lorsque nous y tenons nos congrès extraordinaires, c'est à peine si tous les délégués peuvent s'y caser convenablement.

Bruxelles ne pouvait rester plus longtemps en arrière, aussi le Conseil d'administration de la coopérative a-t-il acheté un vaste terrain situé entre la place de la Chapelle et la rue des Pigeons.
L'emplacement est bien choisi, la place de la Chapelle étant située à proximité des grandes voies de communications et à l'entrée du quartier populaire dit des « Marolles ».

La superficie de ce terrain est de treize ares ; à part la boulangerie, qui restera bureaux Laines, derrière le palais de justice, tous les autres locaux de la coopérative y seront transférés.
La salle de réunion pourra contenir plusieurs milliers de personnes, les syndicats et ligues ouvrières auront des salles spacieuses pour leurs réunions ; en outre, de splendides magasins y seront installés.
Tout ce qui sera de nature à donner à la construction un aspect imposant et artistique ne sera pas épargné.

La province continue, elle aussi, à se couvrir de fortresses socialistes ; dernièrement c'était à Enghien ; dimanche prochain à Ninove en pleine Flandre délicate et asservie nous inaugurerons une Maison du Peuple ; des délégués du pays entier participeront à la cérémonie. Ce sera le tour de Namur qui le dimanche 2 juin inaugureront également une Maison du Peuple.
Des fêtes seront données à cette occasion et les socialistes de province s'y rendront en foule.
Ces créations successives de citadelles ouvrières dans la Flandre et dans la Wallonie inquiète à juste titre les conservateurs cléricaux et libéraux, mais il n'y a chez eux ni entrain ni enthousiasme. Ils ne sont que les représentants du passé tandis que par les preuves que nous donnons chaque jour, de notre vitalité et de notre force, nous montrons que nous sommes l'avenir.

LA DISSOLUTION DE LA CHAMBRE
En Italie
Rome 9 mai. — Le décret de dissolution de la Chambre et la convocation des électeurs pour le 26 mai, n'a produit aucune impression. Moriccorio, mais ce qui a produit une vive émotion c'est le rapport précédent le décret et qui veut faire retomber sur l'opposition la responsabilité de la dissolution de la Chambre. Les radicaux sont particulièrement furieux et affirment que le ministère essaiera en vain d'empêcher la question des documents Golliti et des rapports certains députés avec les banques de revenir sur le tapis.
Peut-être aujourd'hui même sera publiée la lettre de M. di Rudini à ses électeurs.

CHRONIQUE LOCALE

LA GRÈVE DU TISSAGE CATELAIN
M. Cattelain n'a pas cru devoir répondre à l'invitation des grévistes, de se rendre au local « La Paix » pour s'expliquer vis-à-vis d'eux.
Il a adressé la lettre suivante au citoyen Carrette, maire de Roubaix.
« Roubaix, le 8 mai 1905.
Maire de la ville de Roubaix.
J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la situation qui m'est faite, par l'autorisation que vous avez donnée de quêter en ville au profit des grévistes de mon tissage.
Cette situation est de nature à laisser croire à la population roubaissienne que je m'obstine à refuser à mes ouvriers des conditions qui leur permettent de gagner un salaire suffisant ; je puis cependant prouver que mon tarif est l'un des plus élevés de Roubaix, que mes ouvriers peuvent gagner un minimum de quatre francs par jour de onze heures de travail, qu'un certain nombre d'entre eux arrivent à gagner cinq à six francs et que la plupart touchent encore un supplément de prime de piquage par pièce.
Pour ne pas laisser subsister cette opinion erronée, je viens vous inviter à vous rendre compte par vous-même de la situation que je vous expose. Cette constatation faite par vous avec votre compétence en matière de tissage, démontrera aux ouvriers encore en grève qu'ils peuvent, comme leurs camarades, reprendre le travail sans être accusés de reculade.
Agréez, Monsieur le Maire, mes civilités.
Victor CATELAIN et Cie.

Si les assertions contenues dans cette lettre étaient exactes, nous pourrions dire que M. Cattelain est un des meilleurs patrons de Roubaix et que ses ouvriers ne sont réellement pas dignes de l'intérêt que nous leur avons témoigné jusqu'à ce jour.
Mais il faut en rabattre de beaucoup et devant les chiffres fournis par le patron, nous allons, vous, mettre en regard ceux fournis par les grévistes.
D'abord, loin d'avoir, en faveur des ouvriers, un tarif des plus élevés, M. Cattelain, a, au contraire, pour les articles de draperie, un tarif des plus bas.
Qu'en juge ?
Les draps sont payés à raison de un centime et demi la pièce, au lieu de deux centimes et demi, ce qui représente au moins 150 fil à la pouce. Les chaînes, ayant un nombre de fils inférieur à 120 au pouce subissent une réduction de deux centimes au mètre

FEUILLETON NUMÉRO 10

LE COMTE de Monte-Cristo

Alexandre DUMAS

Bientôt cette rumeur, que Dantès venait d'être arrêté comme agent bonapartiste, se répandit par toute la ville.
— Eussiez-vous cru cela, mon cher Danglars ? dit M. Morrel en rejoignant son agent comptable et Caderousse, cor il regagnait lui-même la ville en toute hâte pour avoir quelque nouvelle directe d'Edmond par le substitut du procureur du roi, M. de Villafort, qu'il connaissait un peu ; auriez-vous eu cela ?
— Dame, Monsieur ! répondit Dan-

glars, je vous avais dit que Dantès, sans aucun motif, avait relâché à l'île d'Elbe, et cette relâche, vous le savez, m'avait paru suspecte.
— Mais aviez-vous fait part de vos soupçons à d'autres qu'à moi ?
— Je m'en serais bien gardé, Monsieur, ajouta tout bas Danglars ; vous savez bien qu'à cause de votre oncle, M. Pollicar Morrel, qui a servi sous l'autre et qui ne cache pas sa pensée, on vous soupçonne de regretter Napoléon ; j'aurais eu peur de faire tort à Edmond et ensuite à vous ; il y a de ces choses qu'il est du devoir d'un subordonné de dire à son armateur et de cacher sévèrement aux autres.
— Bien Danglars ! bien ! dit l'armateur, vous êtes un brave garçon ; aussi j'avais d'avance pensé à vous, dans le cas où ce pauvre Dantès fut devenu le capitaine du Pharaon.
— Comment cela, Monsieur ?
— Oui j'avais d'avance demandé à Dantès ce qu'il pensait de vous, et s'il aurait quelque répugnance à vous garder à votre poste ; car je ne sais pourquoi, j'avais cru remarquer qu'il y avait du froid entre vous.
— Et que vous a-t-il répondu ?
— Qu'il croyait effectivement avoir eu, dans une circonstance qu'il ne m'a pas dite, quelques torts envers vous, mais que toute personne qui avait la confiance de l'armateur avait la sienne.
— L'hypocrite ! murmura Danglars.
— Par... Dantès ! dit Caderousse,

c'est un fait qu'il était excellent garçon.
— Oui, mais en attendant, dit M. Morrel, voilà le Pharaon sans capitaine.
— Oh ! dit Danglars, il faut espérer puisque nous ne pouvons repartir que dans trois mois que d'ici à cette époque Dantès sera mis en liberté ?
— Sans doute, mais jusque-là ?
— Eh bien ! jusque-là me voici, monsieur Morrel, dit Danglars ; vous savez que je connais le manège d'un navire aussi bien que le premier capitaine ou long cours venu ; cela vous offrira même un avantage, de vous servir de moi, car lorsque Edmond sortira de prison, vous n'aurez personne à remercier : il reprendra sa place et moi la mienne, voilà tout.
— Merci, Danglars, dit l'armateur ; voilà en effet qui concilie tout. Prenez donc le commandement, je vous y autorise, et surveillez le débarquement ; il ne faut jamais, quelque catastrophe qui arrive aux individus, que les affaires souffrent.
— Soyez tranquille, Monsieur ; mais pourra-t-on le voir au moins, ce bon Edmond ?
— Je vous dirai cela tout à l'heure, Danglars ; je vais tâcher de parler à M. de Villafort et d'interroger près de lui en faveur du prisonnier. Je sais bien que c'est un royaliste enragé, mais, que diable ! tout royaliste est procureur du roi qu'il est, il est un homme aussi, et je ne le crois pas méchant.

— Non, dit Danglars, mais j'ai entendu dire qu'il était ambitieux, et cela se ressemble beaucoup.
Enfin, dit M. Morrel avec un soupir, nous verrons ; allez à bord, je vous y rejoins.
— Et il quitta les deux amis pour prendre le chemin du palais de justice.
— Tu vois, dit Danglars à Caderousse, la tournure que prend l'affaire. As-tu encore envie d'aller soutenir Dantès maintenant ?
Non, sans doute ; mais c'est cependant une terrible chose qu'une plaisanterie qui a de pareilles suites.
— Dame ! qui l'a faite ? ce n'est ni toi, ni moi, n'est-ce pas ? c'est Ferdinand, tu sais bien que quand à moi j'ai jeté le papier dans un coin, je croyais même l'avoir déchiré.
Non, non, dit Caderousse. Oh ! quant à cela, j'en suis sûr ; je le vois au coin de la tonnelle, tout froissé, tout roulé, et je voudrais même bien qu'il fût encore où je le vois !
Que veux-tu ? Ferdinand l'aura ramassé, Ferdinand l'aura copié ou fait copier, Ferdinand n'aura peut-être même pas pris cette peine, et, j'y pense... non, bien, il aura peut-être envoyé ma propre lettre ! Heureusement que j'avais déguisé mon écriture.
— Mais tu savais donc que Dantès conspirait ?
— Moi, je ne savais rien au monde. Comme je l'ai dit, si tu fais une plaisanterie, pas autre chose. Il paraît que

comme Arlequin, j'ai dit la vérité en riant.
— C'est égal, reprit Caderousse, je donnerais bien des choses pour que toute cette affaire ne fût pas arrivée, ou du moins pour n'être mêlé en rien à toute cette affaire. Tu verras qu'ello nous portera malheur, Danglars !
— Si elle doit porter malheur à quelqu'un, c'est au vrai coupable, et le vrai coupable c'est Ferdinand et non nous. Quel malheur veux-tu qu'il nous arrive à nous ! Nous n'avons qu'à nous tenir tranquilles, sans souffler mot de tout cela, et l'orage passera sans que le tonnerre tombe.
— Amen ! dit Caderousse en faisant un signe d'adieu à Danglars et se dirigeant vers les allées de Meillan, tout en secouant la tête et en se parlant à lui-même comme ont l'habitude de le faire les gens fort préoccupés.
— Bon, dit Danglars, les choses prennent la tournure que j'avais prévue ; me voilà capitaine par intérim, et si cet imbécile de Caderousse peut se taire, capitaine tout de bon ; il n'y a donc que le cas ou la justice relâche Dantès. Oh, mais, ajouta-t-il avec un sourire, la justice est la justice, et je m'en rapporte à elle.
Et sur ce, il sauta dans une barque en donnant l'ordre au batelier de le conduire à bord du Pharaon, où l'armateur, on se le rappelle, lui avait donné rendez-vous.

fontaine des Méduses, dans une de ces vieilles maisons à l'architecture aristo-cratique bâties par Puget, on célébrait aussi le même jour, à la même heure, un repas de fiançailles.
Seulement, au lieu que les acteurs de cet autre scène fussent des gens du peuple, des matelots et des soldats, ils appartenait à la tête de la société marseillaise. C'étaient d'anciens magistrats qui avaient donné la démission de leur charge sous l'usurpateur ; de vieux officiers qui avaient déserté de nos rangs pour passer dans ceux de l'armée de Condé ; des jeunes gens élevés par leur famille, encore rassurés sur leur existence malgré les quatre ou cinq remplaçants qu'ello avait payés, dans la haine de cet homme dont cinq ans d'exil devaient faire un martyr, et quinze ans de restauration un dieu.
On était à table et la conversation roulait, brûlante de toutes les passions, les passions de l'épopée, d'autant plus terribles, vivantes et acharnées dans le midi que depuis cinq cents ans les haines religieuses venaient en aide aux haines politiques.
L'empereur, roi de l'île d'Elbe, après avoir été souverain d'une partie du monde, régnant sur une population de cinq à six cent mille âmes après avoir entendu crier : Vive Napoléon par cent millions de sujets et en dix langues différentes, était traité là comme un homme perdu à tout jamais pour la France et pour le trône